



# DECLARATION LIMINAIRE

## CSA INTERREGIONAL

### PARIS

Avant de commencer nos propos liminaires, nous tenons ici, à renouveler notre soutien aux familles endeuillées ainsi qu'à nos collègues blessés lors de l'ignoble attaque qu'ils ont subi ce 14 mai dernier.

Face à ce terrible évènement, une mobilisation rarement connue de tous les personnels de l'administration sans distinction de corps ou de grades s'est spontanément organisée, nous saluons cet élan de solidarité qui démontre une fois encore notre capacité à faire bloc dans l'adversité.

Cette mobilisation nous a permis de faire évoluer sensiblement notre ministère sur différents **points sécuritaires essentiels** :

- La nécessité d'un parc automobile plus discret et surtout plus puissant pour effectuer nos missions.
- Le développement de la Visio conférence.
- L'armement (arme longue, holster de cuisse etc.) lors de l'exécution des missions.
- La formation des personnels.
- Le rééquilibrage du niveau des escortes.
- La refonte des extractions médicales.

La liste est non exhaustive...**Force Ouvrière Justice** restera vigilante sur la mise en œuvre de ce protocole d'accord signé par l'ensemble des syndicats représentatifs.

**Force Ouvrière Justice** prendra toute sa part de responsabilité dans les discussions qui seront engagées et sur la déclinaison qui en sera faite sur la DISP PARIS.

Nous approchons à grands pas de l'échéance des Jeux Olympique de Paris et beaucoup d'interrogations restent en suspens...

Certes une note est parue le 4 juillet mais elle ne répond pas en tous points à nos attentes.

Comment des établissements ayant pris leur part en termes de surpopulation directement liée à l'organisation de ces jeux peuvent-ils être écartés du plan « primes JO » ?

Notamment, le PREJ 94 où certains collègues ont dû décaler leurs congés pour la continuité du service pendant les jeux.

Que dire également de la décision unilatérale de retenir tous les premiers surveillants mutés de la DISP de Paris sous prétexte du bon déroulement de ces jeux tout en les écartant de la prime JO ...

**Force Ouvrière Justice** réaffirme ici sa volonté d'aboutir à une réforme à la hauteur de ces petites mains que constituent le corps des personnels administratifs.

**Les personnels administratifs restent les grands oubliés de l'administration, ils méritent une reconnaissance institutionnelle.**

Nous ne pouvons que constater que leur charge de travail ne fait que s'accroître avec un effectif constant, faire plus avec moins de moyen humain entrainera une embolie de notre administration.

Par ailleurs, nous vous interpellons sur une difficulté importante concernant les 50% de personnels en présentiel exigés dans les SPIP, d'où vient cette exigence ? Les retours du terrain que ce soit des CPIP ou même des cadres sont unanimes :

Ces exigences entraînent des difficultés dans la gestion du planning du personnel (octroi des congés et télétravail).

**Les SPIP sont également loin des organigrammes de référence**, et pourtant les prises en charge sont toujours assurées avec sérieux.

Enfin, nos derniers mots seront pour nos collègues qui cet été encore vont faire face à une population pénale de plus en plus violente et procédurière avec des équipes décimées, le manque de moyen humain qui sévit déjà depuis trop longtemps use dangereusement nos collègues tandis que la surpopulation, elle, est galopante.

**Bravo à ces femmes et ces hommes du quotidien pour le travail  
extraordinaire qu'ils fournissent !**

Le bureau régional,

Adresse de l'UISP - FO : route départementale 927 chemin  
vert 95524 Osny

Mail : uispparis@fojustice.fr

Tel : 0607022814 - 0646742400

UISP - FO Justice Paris  
Le : 10 07 2024

